

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE -
Commission consultative
des services publics
locaux.**

**RAPPORTEUR
Mme la Présidente**

Date de convocation :
06/07/20

Date d'affichage :
06/07/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 75

Nombre de Conseillers
votants : 75

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 10 JUILLET 2020 à 10h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

M. Jean-Marie ACCART, M. Frédéric ALLIOT, M. Sébastien ANETTE, Mme Virginie ARDAENS, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Xavier BERTRAND, Mme Colette BLERIOT, M. Fabien BLONDEL, M. Grégoire BONO, M. Michel BONO, M. Elie BOUTROY, M. Alain BRISON, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Julien CALON, M. Philippe CAMELLE, M. Luc COLLIER, M. Yves DARTUS, M. Thierry DEFRANCE, M. Hugues DEMAREST, M. Bernard DESTOMBES, Mme Sandrine DIDIER, Mme Jocelyne DOGNA, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Gérard FELBACQ, M. Dominique FERNANDE, M. Christophe FRANCOIS, M. Jean-Louis GASDON, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRIY, M. Alexis GRANDIN, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Ghislain HENRION, M. Patrick JULIEN, M. Jérôme LECLERCQ, M. Benoît LEGRAND, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe LEMOINE, M. Denis LIESSE, M. Stéphane LINIER, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric MAUDENS, Mme Agnès MAUGER, M. Christian MOIRET, M. Roland MORTELLI, M. Damien NICOLAS, Mme Colette NOEL, Mme Agnès POTEL, M. Arnaud PROIX, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Sylvie SAILLARD, M. Louis SAPHORES, M. Damien SEBBE, Mme Aïssata SOW, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe VIGNON, M. Jean-Marc WEBER.

Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Roger LURIN représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Michel MAGNIEZ représenté(e) par Mme Aïssata SOW, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Béatrice BERTEAUX, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Djamila MALLIARD, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Julien CALON, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Absent(e)s :

M. Vincent SAVELLI

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

En application de l'article L.1413-1 du code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil de désigner les membres de la commission consultative des services publics locaux. Pour mémoire cette commission est

compétente pour formuler des avis dans le cadre des services publics délégués par la collectivité.

La commission est composée :

- du Président de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois ou son représentant ;
- de sept membres représentant les diverses composantes du Conseil communautaire ;
- de sept représentants d'associations locales d'usagers.

Dans ces conditions, il est proposé, conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de procéder à une désignation sans recourir au vote à scrutin secret, et ce à condition qu'aucun conseiller communautaire ne s'y oppose.

Aussi, il est proposé au Conseil communautaire de constituer la CCSPL comme suit :

1) Membres représentant le Conseil communautaire ;

- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Dominique FERNANDE
- M. Jean-Marc WEBER
- M. Jean-Michel BERTONNET
- Mme Sylvie ROBERT
- M. Olivier TOURNAY

2) Membres représentant les associations locales d'usagers ;

- Un représentant de la Confédération nationale du logement ;
- Un représentant de l'Union départementale des associations familiales ;
- Un représentant des locataires d'un organisme d'habitat à loyer modéré ;
- Un représentant du Syndicat de la confédération syndicale des familles ;
- Un représentant de l'Union des syndicats FO de l'Aisne ;
- Un représentant de l'Union des familles laïques ;
- Un représentant de l'Association des usagers des transports de l'Aisne.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- de désigner en tant que membres de la Commission consultative des services publics locaux, qui sont immédiatement installés :

1) Comme représentant le Conseil communautaire ;

- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Dominique FERNANDE
- M. Jean-Marc WEBER
- M. Jean-Michel BERTONNET
- Mme Sylvie ROBERT

- M. Olivier TOURNAY

2) Comme représentant les associations locales d'usagers ;

- Un représentant de la Confédération nationale du logement ;
- Un représentant de l'Union départementale des associations familiales ;
- Un représentant des locataires d'un organisme d'habitat à loyer modéré ;
- Un représentant du Syndicat de la confédération syndicale des familles ;
- Un représentant de l'Union des syndicats FO de l'Aisne ;
- Un représentant de l'Union des familles laïques ;
- Un représentant de l'Association des usagers des transports de l'Aisne.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Fédérique MACAREZ

REÇU PAR LE REPRÉSENTANT
DE L'ÉTAT À ST QUENTIN

10 AOUT 2020

SOUS-PRÉFECTURE

